

A propos de dressage 'dompage' de chevaux et de chevaux difficiles

Pour avoir un bon cheval il faut qu'il soit bien traité dès son jeune âge. Il faut que le petit poulain soit flûté; il faut lui parler beaucoup afin de l'approprier parfaitement et lui faire comprendre qu'il n'a rien à craindre des hommes.

Le premier hiver de son existence on le tiendra dans une box (parc libre), proprement. On l'étrillera on le brossera; on l'habitue à donner son pied comme s'il devait être ferré. On ne devra jamais, pour aucune raison, le chatouiller ni l'agacer hormis qu'on veuille en faire un cheval hargneux et plus ou moins dangereux. Il faudra voir aussi à ce que le sabot ne pousse pas trop long et soit conservé d'aplomb. Pour cela, il faudra le lui tailler de temps en temps.

Au mois de mars on lui mettra un licol et on l'attachera, avant qu'il soit trop fort, et on l'habitue à suivre parfaitement, à bien se tenir sur ses jambes, à paraître avec avantage, à être vif dans ses mouvements. Mais tous cela devra être fait graduellement, sans brusquerie, avec douceur, en lui parlant et le récompensant par une caresse quand il fait bien.

Avant de commencer à l'atteler à une voiture il faut habituer le jeune cheval au harnais, à toutes les pièces du harnais, mors de bride, sangle, porte-queue, traits, etc., etc., et un fois bien familier avec toutes les pièces du harnais on l'habitue à être conduit par les guides, à obéir à l'attellera à une voiture légère. Il ne faut pas être exigeant la première fois; pourvu qu'il avance, qu'il ne s'accroche pas les pieds aux obstacles petits ou au sol, on devra être satisfait.

Si le jeune cheval est violent et sensible et s'il y a lieu de le corriger, il faudra le faire très légèrement. Si, au contraire, c'est un paresseux il faudra frapper plus fort et lui faire comprendre que c'est l'homme qui mène et non pas le cheval.

Il est important de voir à ce que le jeune cheval, soit bien attelé pour la première fois, que rien ne fasse défaut; que les traits soient plutôt trop longs que trop courts; que l'avaloir ne soit ni trop long ni trop court. Il est très sage de lui mettre un check afin de l'empêcher de ruer, et pouvoir le maîtriser plus facilement s'il a lieu. Puis, on saisit les guides que l'on tient solidement, à bonne longueur, de façon à sentir la bouche du cheval, mais sans trop appuyer, afin qu'il ne soit pas porté à reculer. On le laisse marcher assez vite pour lui ôter l'idée de se cabrer, ou de ruer, ou de se jeter du côté.

Si le cheval est nerveux, sensible et violent il faudrait bien éviter de le tenir trop durement dans les guides, car si on lui fait mal à la bouche il se fâchera, et finira peut-être par devenir rétif. On dit avec raison: Le bon dressage fait le bon cheval; le mauvais dressage fait le mauvais cheval. C'est donc à celui qui entend de dompter un jeune cheval de décider si ce cheval sera bon, sage et docile ou s'il sera rétif ou malcommode de quelque façon.

Mais, je ne puis trop le répéter, il faut commencer dès le jeune âge et il faut compter avec le tempérament de l'animal et agir en conséquence; avoir la main douce avec le cheval violent, vigoureux, et l'avoiron plus dur avec le paresseux afin qu'il craigne et obéisse tout de suite au commandement.

Le dressage proprement dit terminé il faut, si l'on veut en faire un cheval de prix, un cheval de bon valeur, en retirer tout le parti possible en faisant ressortir toutes ses qualités en perfectionnant son éducation. Ainsi il devra toujours être très bien attelé; on lui fera tenir la tête assez élevée; on prendra soin qu'il se place bien quand il est arrêté et qu'il se maintienne toujours ainsi. On ne le mettra pas les pieds de devant dans un trou comme j'en vois tant, et comme j'en ai vu dernièrement à un encan.

Le mauvais dressage fait le mauvais cheval, a-t-il dit, mais le mauvais meneur y est aussi pour beaucoup. Vous avez lu l'article du Docteur Couture à propos de la jument que j'avais vendue à un monsieur de Lotbinière. Elle faisait bien notre affaire chez nous; nous en étions bien contents. Et voilà que le monsieur qui l'avait achetée ne pouvait en venir à bout tant elle était dure à mener. Pourtant il ne manquait pas de force je vous l'assure. Et, puis, M. Lavallée l'a menée comme il a voulu, au pas, au trot, doucement, vite. M. Lavallée savait mener un bon cheval; le

Une excursion de pêche

Le 29 juin au matin, quatre sportsmen de St-Hilaire attendaient avec impatience l'arrivée du train qui devait les conduire à la Rivière Bleue et de la descendre en canot de rivière en rivière de lac en lac jusqu'aux eaux du St-Jean pour se rendre chez eux le samedi. Bien que la température ne fut pas très agréable ce matin là, la joie et la gaieté régnaient dans leurs cœurs et se reflétaient visiblement sur chaque front. Leur équipage était des mieux organisés. Canot; tente; batterie de cuisine; apprêts de pêche et de chasse, etc. Les quatre sportsmen ne faisaient qu'un seul par la volonté car tous n'avaient qu'un désir ardent, à savoir qui serait proclamé le héros de la pêche. Leur cuisinier M. Maxime Poirde était un homme jovial, toujours souriant, franc parleur, farceur, et d'une humeur agréable; toutes ses excellentes qualités donnaient du prix à sa fonction principale celle de cuisinier accompli. M. Fortunat Poirde homme bon chanteur, du matin jusqu'au soir avait la pipe au bec, aussi prendait ce gentil guide leur guide dévoué M. Joe Wallace jeune homme bien gentil toutou à la main pour aider leur guide, vaillant et ambitieux à la pêche et surtout bien expérimenté dans ce métier ce qui lui faisait croire facilement qu'il serait sans contredit couronné le héros, mais peut-être pour la première fois il trouva son égal dans M. Sidney Chassé jeune Collégien non expérimenté dans la pêche mais que le hasard ambla favoriser dans toutes ses démarches. Vers 7 heures et demie ils s'embarquèrent dans un canot avec leur équipage sur le G. T. P. qui les conduisit directement à la Rivière Bleue. Comme plusieurs des lecteurs le connaissent, laissant la paroisse de St-Hilaire le G. T. P. passe dans un petit arroyo dérivé de la Rivière Bleue et se dirige vers le nord, à l'est de la Rivière Bleue. Comme plusieurs des lecteurs le connaissent, laissant la paroisse de St-Hilaire le G. T. P. passe dans un petit arroyo dérivé de la Rivière Bleue et se dirige vers le nord, à l'est de la Rivière Bleue.

Le 29 juin au matin, quatre sportsmen de St-Hilaire attendaient avec impatience l'arrivée du train qui devait les conduire à la Rivière Bleue et de la descendre en canot de rivière en rivière de lac en lac jusqu'aux eaux du St-Jean pour se rendre chez eux le samedi. Bien que la température ne fut pas très agréable ce matin là, la joie et la gaieté régnaient dans leurs cœurs et se reflétaient visiblement sur chaque front. Leur équipage était des mieux organisés. Canot; tente; batterie de cuisine; apprêts de pêche et de chasse, etc. Les quatre sportsmen ne faisaient qu'un seul par la volonté car tous n'avaient qu'un désir ardent, à savoir qui serait proclamé le héros de la pêche. Leur cuisinier M. Maxime Poirde était un homme jovial, toujours souriant, franc parleur, farceur, et d'une humeur agréable; toutes ses excellentes qualités donnaient du prix à sa fonction principale celle de cuisinier accompli. M. Fortunat Poirde homme bon chanteur, du matin jusqu'au soir avait la pipe au bec, aussi prendait ce gentil guide leur guide dévoué M. Joe Wallace jeune homme bien gentil toutou à la main pour aider leur guide, vaillant et ambitieux à la pêche et surtout bien expérimenté dans ce métier ce qui lui faisait croire facilement qu'il serait sans contredit couronné le héros, mais peut-être pour la première fois il trouva son égal dans M. Sidney Chassé jeune Collégien non expérimenté dans la pêche mais que le hasard ambla favoriser dans toutes ses démarches. Vers 7 heures et demie ils s'embarquèrent dans un canot avec leur équipage sur le G. T. P. qui les conduisit directement à la Rivière Bleue. Comme plusieurs des lecteurs le connaissent, laissant la paroisse de St-Hilaire le G. T. P. passe dans un petit arroyo dérivé de la Rivière Bleue et se dirige vers le nord, à l'est de la Rivière Bleue.

—Vous n'êtes pas sérieux, me dit M. Pauré. —Voulez-vous que je le sois, seul, et que je lui fasse faire une sauterie en plein champ. —Je veux bien. Mais vous allez vous faire traîner comme une mitaine. —Eh bien, vous n'avez qu'à voir, voilà tout. —Bonne nuit me dit M. Pauré, me présentant une bride. —Je n'ai pas besoin de bride, lui dis-je. Je vais le sortir par le licou. —Donne-moi seulement une corde d'un demi pouce de grosseur.

Alors, j'entre où était le cheval. Je raccourcis la tétière du licou de façon à ce que les anneaux fussent trois pouces plus haut que la bouche du cheval. Je me mets à gauche et je passe la corde dans l'anneau gauche puis dans la bouche de l'animal, puis je l'attache solidement à l'anneau droit. Alors je tire pas mal fort sur ma corde pour voir comment ça fonctionnait. Cela fonctionnait si bien que je lui fendais la bouche et qu'il se rejeta si fort en arrière qu'il en fallut à sa seoir. —Gardez-moi, crie-je à mon homme, je vais sortir. —Vous allez vous faire tuer. —Soyez tranquille. Et je fais sortir le cheval à petit pas; je lui fais faire une sauterie je le conduis où je veux. —Savez-vous, dis-je, qu'il est facile ce cheval-là. Vous lui faites peur avec vos cris; vous l'exécutez en étant deux.

Une autre fois j'étais avec M. Joe Deland, de l'Acadie, et M. Drysdale. Nous allions voir un étalon à St-Simon. C'était un gros Clyde que l'on disait bien dangereux à conduire pour les sauteries, vie de l'homme en danger. Je me voyais un peu des alarmes du propriétaire, et l'occasion se présentant faire seul et sans difficultés aucune. Le propriétaire ne demandait pas le cas de M. Pauré, et je n'eus aucune difficulté à conduire le cheval que je voulais et à lui faire faire ce que je désirais. Il s'agit de savoir s'y prendre, voilà tout. Plus le licou est court, plus la corde fait mal et mieux on contrôle le cheval. C'est bien simple mais il faut le savoir.

ARSENE DENIS, Cultivateur et Juge du Mérite Agricole. Le professeur. —Bonté du ciel! J'ai donné à ce jeune homme dix séances pour la culture de la mémoire et il a oublié de me régler son compte! Et je ne peux plus me rappeler son nom et son adresse.

Un des invités d'une soirée vient déclarer une épigramme à un de ses voisins. —N'insistez pas, je vous en prie, lui dit la maîtresse de la maison il n'entend pas plaisanterie. —Ah! il est susceptible? —Non, il est sourd.

Cruelle romance

Le dernier numéro du Passeur Temps (606) contient huit morceaux de musique dont voici les titres: 10 "Cruelle", romance créée par E. Gagné; 20 Le Belin Mûle, chanson créée par Ocellier et Juliany; 30 Alouette, Gentille Alouette, vieille chanson harmonisée par H. Miro; 40 Au Ciel! Au Revoir! romance sentimentale (redemandée); 50 Vive la France chanson de circonstance; 60 Le Qualozé Juillet, Houlloz; 70 Chanson des 3 Petits-Sous, pour les tous-petits; 80 Les Echoes du Mont-Royal, valse facile pour le piano; 90 Le Drapeau de France, Couplets chantés par Desmarreau; 10 Marche Belge très brillante pour le piano; 110 En regardant pousser l'herbe petit poème en prose de G. de Montigny.

Aussi plusieurs articles instructifs et amusants: portraits et biographies d'artistes et de biographes de chant. Un numéro, 5 sous par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada \$1.50; Etats Unis, \$2.00. Adresse: Le Passeur-Temps, 16 Craig St., Montréal. Catalogue de primes envoyé gratis.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'au 30 juin, les 26 août 1914, des soumissions pour la construction d'un prolongement du bris-lames à Negoupoint, comté de St-Jean, N.B., les soumissions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, St-Jean, N.B., les mots: "Soumission pour un bris-lames à Negoupoint, comté de St-Jean, N.B."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, St-Jean, N.B., les mots: "Soumission pour un bris-lames à Negoupoint, comté de St-Jean, N.B."

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et des lieux de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précise.

Un chèque égal à cinq pour cent (5 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charge devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprendre ou s'il exécute pas intégralement ce contrat.

Assemblée Annuelle à l'Ecole Publique

L'assemblée annuelle des contribuables du district d'écoles numéro 1, Edmundston, à ce lieu, lundi dernier, le 13 juillet, à 8 hrs. p. m. Seulement douze contribuables étaient présents dans un district dont la population est au-dessus de 1800 âmes. Voilà une preuve évidente que le déclin de l'indifférence et de l'apathe n'est pas mort à Edmundston. Loin de là! Le sentiment le plus vivant que jamais. Voici un arrondissement qui emploie sept instituteurs et institutrices; qui vote la somme de \$4,000.00 pour fins scolaires; mais arrive l'assemblée d'école, par une belle soirée de juillet et seulement 12 citoyens font acte de présence. C'est triste, c'est significatif. Si nous ne retirons pas la valeur de notre argent à l'école, c'est notre faute, notre grande faute. Pour un grand nombre une soirée de vue amicale est plus importante que l'assemblée d'école. Et nos enfants restent ignorants à cause de notre négligence éducatrice.

M. Lévitte A. Gagnon est nommé président de l'assemblée. Après quoi les commissaires et l'auditeur présentent leur rapport qui sont acceptés. M. J. E. Michaud, est nommé commissaire à la place du docteur Pio H. Laporte, sortant de charge. M. Max D. Cormier est nommé auditeur. Un vote de félicitations est offert au docteur Laporte en reconnaissance des multiples services qu'il a rendu au district. Le montant de \$4,000.00 est voté pour défrayer les dépenses de l'année scolaire 1914-1915. La résolution en faveur de l'instruction obligatoire est unanimement jetée. M. A. Sormany, P. H. Laporte et Max D. Cormier offrent des prix spéciaux qui devront être accordés aux élèves les plus méritants à la fin de l'année scolaire. M. le docteur Laporte dit que depuis que les citoyens et le district offrent des prix aux élèves que l'assiduité à l'école a considérablement augmentée et il invite les contribuables à être généreux sur ce point. Il est à espérer que plusieurs contribuables qui n'étaient pas présents à l'assemblée offriront des prix aux élèves et LeMadawaska se fera un plaisir de publier la liste des donateurs. Un Contribuable. Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. REMARQUE: —On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés blancs (blue prints) en fournissant un chèque de banque, accepté, pour la somme de \$50.00, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre sa soumission régulière. Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire. Ministère des Travaux publics. Ottawa, 30 juin 1914. N. B. —Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—6374.

CHENIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE depuis le 10 Novembre 1913 Express: Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m. Arr. Edmundston 8.15 a. m. Mixte: Dép. Riv. du Loup 10.30 a. m. Arr. Edmundston 11.15 a. m. Express: Dép. Edmundston 1.30 p. m. Arr. Riv. du Loup 2.15 p. m. Mixte: Dép. Edmundston 4.30 p. m. Arr. Riv. du Loup 5.15 p. m. Service quotidien excepté les dimanches. Correspondance à Edmundston et à Riv. du Loup. Pour plus amples informations, prospectus, etc., s'adresser à G. G. Grundy, Gérant général. P. X. Blangier, Agent général Passagers et fret.

SOUVENIR DE FAMILLE Important Registre Familial Prix: l'exemplaire, 10c. Le cent: \$8.00 S'adresser à l'auteur Rev. E. P. Chouinard St-Paul de la Croix Comté Temiscouata P. Q. n. 5-6 m.

DISPARU M. Florent Morin de Van Buren est disparu de chez lui depuis le 23 mai soir. Après de minutieuses recherches personne ne semble l'avoir vu. La famille serait bien reconnaitre à qui que ce soit qui pourrait lui en donner des nouvelles. Ecrivez ou téléphonez à son frère Edmé Morin ou à J. Adolphe Hébert, premier conseiller de Van Buren, qui paieront toutes dépenses de communications.

AVIS Toutes personnes ayant des comptes avec Mde W. Bourgeois, sont priées de venir chez M. Laforest. 31-1-14.

For Sale Recent model METZ 22 H. P. automobile, like new, \$450.00 cash only. METZ, won the Glidden tour. Address Le Madawaska.

ANDRE A. LEVESQUE MARCHAND GENERAL Marchandises Générales, Epicerie, Ferronnerie, Vaisselle Propriétaire de Boucherie Je fais aussi le commerce de moutons ST-ANDRE, CO. MADAWASKA, N. B.

CONTRAT DE LA MALLE DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 26 Août 1914 pour le transport des Mallettes de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et retour, entre Campbellton et St-Jean Athol de commencer au plus tard le Ministère des Postes. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions de Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Postes de Campbellton et au Bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission. BUREAU DE L'INSPECTEUR DES POSTES, 86-Queen, N. B., le 9 juillet 1914. W. R. COLTHER, Inspecteur des Postes.